

**Université du Québec**

Vice-présidence à l'administration
Bureau de la vice-présidente à l'administration
475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7, Canada
Téléphone : 418 657-3551
www.uquebec.ca

PAR COURRIEL

Le 1er septembre 2020

Madame Rachel Sebareme
Coordonnatrice de commission d'enquête
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Projet de construction d'un tramway à Québec –
Votre lettre du 27 août 2020

Madame,

L'Université du Québec (siège social) est le cœur administratif d'un réseau de 10 établissements autonomes répartis sur tout le territoire québécois. Trois de ces établissements ont leur campus principal dans le quartier St-Roch, à Québec :

- l'École nationale d'administration publique (ENAP), qui offre de la formation aux cycles supérieurs et de la formation continue en administration publique;
- l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), qui offre de la formation aux cycles supérieurs dans plusieurs domaines liés à la santé, aux sciences pures et appliquées et aux sciences sociales et humaines;
- l'Université TÉLUQ, qui offre de la formation aux trois cycles exclusivement à distance.

Pour sa part l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) offre de la formation sur le territoire de la ville de Québec depuis des locaux situés dans le quartier St-Sacrement.

Les réponses fournies en annexe ne concernent que l'Université du Québec (siège social), qui n'offre pas directement de formation aux étudiants de son réseau. Nous prenons pour acquis que vous avez contacté directement les directions des établissements du réseau concernés par votre enquête afin d'obtenir leurs réponses, si nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

La vice-présidente à l'administration,

Isabelle Boucher

p.j.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Le ministère présente sur son site Web le *Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (PANES)*

- **Quels seront les impacts de la mise en oeuvre de ce plan d'action dans les prochaines années particulièrement sur le déploiement d'une offre de formation à distance au sein de votre établissement ?**

L'Université du Québec (siège social) bénéficie des mesures du PANES pour soutenir les établissements de son réseau qui le souhaitent dans le déploiement de leur offre de formation à distance.

La mise en œuvre du PANES nous permet surtout de soutenir des projets collectifs, dont certains visent le développement et le déploiement de programmes de formation à distance communs à plusieurs établissements du réseau.

- **Veillez indiquer si, dans la foulée de la pandémie de COVID-19, vous comptez accélérer le développement et l'utilisation de plateformes de formation à distance.**

La décision d'accélérer le développement et l'utilisation de plateformes d'enseignement à distance appartient à chacun des établissements du réseau de l'Université du Québec. Pour sa part, l'Université du Québec (siège social) appuie, notamment grâce aux modalités et moyens prévus dans le PANES, les établissements du réseau qui souhaitent individuellement et collectivement aller en ce sens.

- **En regard de vos réponses aux deux questions précédentes, quel serait l'impact du développement et de l'utilisation de plateformes de formation à distance sur le nombre d'heures en présentiel requis à l'égard des étudiants au cours des prochaines années ? Quelles proportions d'étudiants et/ou de cours en présentiel versus à distance prévoyez-vous d'ici les 5, 10 et 15 prochaines années ?**

Il est impossible pour l'Université du Québec (siège social) de répondre à cette question puisque nous n'offrons pas directement de formation aux étudiants. Cette question relève de la mission et des orientations propres à chacun des établissements de son réseau.